



Le Maire de Poisat

à

Poisat, le 11 avril 2019

Le Conseil municipal de la commune de Poisat (Isère), s'est réuni en séance publique le **lundi 8 avril 2019**, à 20 heures, salle du Conseil.

**Étaient présents** : M. Ludovic Bustos, Maire, MM. Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Mmes Marie Chaix, Isabelle Pigeon, adjoints ; M. Paul de Saintignon, Mmes Nelly Pugnale, Martine Donnet, MM. Hervé Fanton, Éric Arnol, David Wager, Mme Sandrine Menduni, M. Grégory Gabrel, Mme Zohra Abdiche, MM. Thierry Luciani et Romuald Viande conseillers municipaux.

**Absents** : Mme Micheline Burgun, adjointe déléguée, Mme Nathalie Lombardo et M. Jean-Philippe Di Gennaro conseillers municipaux ;

**Pouvoirs** : Mme Nathalie Lombardo pour Mme Marie Chaix ;  
Mme Micheline Burgun pour M. Ludovic Bustos ;

**Secrétaire de séance** : M. Gregory Gabrel ;

Le compte rendu du Conseil municipal du 11 mars 2019 n'appelle aucune remarque.

Les questions suivantes sont adoptées à l'unanimité.

#### **INTERCOMMUNALITE**

Présentée par M. Jean-Louis Minard, adjoint délégué,

- La répartition de l'actif et du passif des communes membres du Syndicat Intercommunal des Eaux de Casserousse (SIEC) afin d'acter sa dissolution ;

#### **FINANCES**

Présenté par Mme Isabelle Pigeon, adjointe déléguée,

- Le versement d'une subvention de 30 000 € à l'association Bout'Chou pour son fonctionnement en 2019 ;

#### **TRAVAUX**

Présenté par M. Éric Arnol, conseiller municipal délégué,

- Le coût prévisionnel des travaux arrêté au stade d'Avant-Projet Définitif (APD) pour les travaux d'extension et d'accessibilité de l'Espace Léo Lagrange à hauteur de 148 750 € HT et la signature en conséquence d'un avenant déterminant le forfait définitif du maître d'œuvre ;

## RESSOURCES HUMAINES

Présentée par M. le Maire, Ludovic Bustos,

- La création d'un poste d'adjoint d'animation de 20h/semaine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 pour assurer le poste de référent périscolaire 3/6 ans ;

## QUESTIONS DIVERSES

Présenté par M. Claude Sirand, adjoint délégué,

- Le versement exceptionnel d'une aide financière de 200 € à *l'Harmonie d'Eybens-Poisat*, pour l'organisation de deux concerts à la Rampe ;

Présentés par M. le Maire, Ludovic Bustos,

- Le versement exceptionnel d'une subvention de 400 € à l'association *Le périple de Jeanne petite fée épileptique*, dans le cadre du projet du CMEJ de vente de vêtements « I love Poisat » pour le compte de cette association ;
- L'autorisation au Maire de demander une subvention, dans le cadre du projet métropolitain ZFE/ZCR (Zone à Faible Emission - Zone de Circulation Restreinte), à hauteur de 20 % auprès de l'État et de 30 % à la Région ;

## INFORMATIONS

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les membres du Conseil de la signature :

- D'une convention pour le renouvellement de la mise à disposition à titre gratuit du domaine public communal avec l'association le RUCHER DE POISAT ;
- D'un contrat d'un an pour la vérification périodique des installations électriques des différents bâtiments communaux avec la société BUREAU VERITAS. Ce contrat est conclu pour un montant de 1 540€ HT par visite, il prend effet à sa signature et s'achève à la remise du rapport ;
- D'un contrat de maintenance informatique avec la société DOTCOM NETWORK, pour une durée d'un an renouvelable à compter du 01/04/2019. Le montant forfaitaire mensuel est de 360 € HT;

Le Maire,  
Ludovic BUSTOS

